

E-learning BAT42 : Les fondamentaux de la prévention des troubles musculo-squelettiques dans le BTP

DURÉE

0,18750 jours (soit 1 heure et 30 minutes)

PRIX

70 € par participant

Soit 84 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Entreprises du BTP
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs ...
- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, entreprises, économistes ...
- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.
- Promoteurs
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion Internet
(Mozilla Firefox, Google Chrome, Safari...)

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Définir ce qu'est un trouble musculosquelettique (TMS)

Connaître les origines et signes cliniques des TMS

Appréhender l'anatomie humaine

Identifier les principaux TMS dans le BTP

Connaître les étapes de la démarche de prévention et d'intervention

**PROGRAMME****Présentation de la formation (6 minutes)**

Bienvenue dans votre formation

Tutoriel de navigation

1. Les généralités sur les TMS dans le BTP (15 minutes)

Vidéo - Les généralités sur les TMS dans le BTP

Atelier - Définir ce qu'est trouble musculo-squelettique

Atelier - Localiser les parties du corps concernées par les TMS

Atelier - Connaître les métiers les plus à risque dans le BTP

2. Les origines et signes cliniques des TMS (13 minutes)

Vidéo - Les origines et signes cliniques des TMS

Atelier - Connaître les causes et origines des TMS

3. Généralités sur l'anatomie humaine (3 minutes)

Vidéo - Généralités sur l'anatomie humaine



4. Les principaux TMS dans le BTP (15 minutes)

Vidéo - Les principaux TMS dans le BTP

Atelier - Identifier les TMS les plus fréquents

5. La démarche de prévention et d'intervention (20 minutes)

Vidéo - La démarche de prévention et d'intervention

Atelier - Connaître les prescriptions minimales de sécurité et de santé du Code du travail

Atelier - Connaître les étapes d'une démarche de prévention

Atelier - Lutter contre les idées reçues

Atelier - Connaître les actions ergonomiques possibles visant à modifier les situations de travail

Atelier - Connaître les principaux indicateurs permettant d'évaluer les changements

6. Ce qu'il faut retenir (18 minutes)

Vidéo - Ce qu'il faut retenir

Guide - Les fondamentaux de la prévention des troubles musculo-squelettiques dans le BTP



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.